LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES POURPARLERS DE WASHINGTON SUR LA LIMITATION DE L'ÉMIGRATION DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle ne se rapporte pas à l'immigration mais à l'émigration. Lors des récents entretiens à Washington, la semaine dernière, avec les homologues du ministre, le gouvernement canadien a-t-il officiellement protesté auprès du gouvernement des États-Unis au sujet du contingentement imposé par les autorités américaines en juillet dernier, qui, de fait, en limitant le nombre d'immigrants de l'hémisphère occidental, milite contre l'émigration future de Canadiens aux États-Unis?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons longuement discuté avec les autorités américaines, et les deux gouvernements sont à établir un comité qui étudiera les meilleurs moyens d'améliorer la situation.

M. Nowlan: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler aux députés que la période des questions a pris fin il y a quelques instants. J'ai laissé le député poser une question supplémentaire et, avant cela, j'ai tenté de donner la parole au plus grand nombre possible de députés. C'est pourquoi je n'ai pas permis certaines questions supplémentaires, qui auraient été acceptées en d'autres circonstances. Dans les circonstances, je pense qu'on pourrait poser des questions complémentaires encore demain. J'essaierai encore une fois de donner alors la priorité aux députés qui n'ont pu avoir la parole aujourd'hui.

• (3.10 p.m.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, pourrais-je prier le président du Conseil privé (M. Macdonald) d'exposer assez en détail les travaux prévus pour le reste du mois en cours et le mois prochain? D'autre part, pourrait-il indiquer si le gouvernement donnera suite à la proposition du député d'Hillsborough (M. Macquarrie)? Celui-ci proposait que le rapport de l'arbitre en chef, M. Martin, soit envoyé au comité permanent approprié.

[L'hon. M. MacEachen.]

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a l'intention de poursuivre l'examen de l'ordre n° 99 inscrit au nom du gouvernement. Combien de temps faudra-t-il? Cela dépendra, bien entendu, du temps que le député et ses collègues, pour citer le Globe and Mail, feront durer l'obstruction qu'ils pratiquent. En ce qui concerne la proposition du député d'Hillsborough (M. Macquarrie), nous sommes arrivés à la conclusion qu'il ne serait pas particulièrement utile en ce moment d'envoyer le rapport au comité.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Comme le président du Conseil privé (M. Macdonald) a parlé de l'intention du gouvernement d'étudier l'article 99 au Feuilleton, est-ce là une indication qu'il mettra de côté la motion inscrite au nom du député de Grenville-Carleton (M. Blair)?

L'hon. M. Macdonald: Je reconnais mon erreur, monsieur l'Orateur. Pour une fois le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a raison. L'article n° 99 a été réservé et nous allons étudier l'article n° 100.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

PROCÉDURE ET ORGANISATION

MOTION D'ADOPTION DU 3º RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 9 juillet, de la motion de M. Blair, tendant à l'adoption du 3° rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, et de l'amendement de M. Baldwin (p. 10963).

M. W. B. Bennett (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'indiquais dans mes remarques préliminaires hier que plusieurs d'entre nous sont d'avis que les indices laissent croire que le gouvernement s'est délibérément disposé à dénigrer le Parlement et souhaite instaurer au pays un régime qui sera effectivement un régime présidentiel de gouvernement analogue à celui de la France ou des États-Unis. Contrairement à la pratique courante, je vais donner des exemples concrets à l'appui de mes assertions. Il est évident que le gouver-